



SYNTHÈSE

© CODIFAB & FBF

Année publication : 2024

VEM fonctionnement 2023



Crédits photos : FCBA - UIPC – UICB

Réalisé par :



Financé par :



RÉALISATION



L'Institut Technologique FCBA (Forêt Cellulose Bois-Construction Ameublement), a pour mission de promouvoir le progrès technique, participer à l'amélioration de la performance et à la garantie de la qualité dans l'industrie. Son champ d'action couvre l'ensemble des industries de la sylviculture, de la pâte à papier, de l'exploitation forestière, de la scierie, de l'emballage, de la charpente, de la menuiserie, de la préservation du bois, des panneaux dérivés du bois et de l'ameublement. FCBA propose également ses services et compétences auprès de divers fournisseurs de ces secteurs d'activité. Pour en savoir plus : www.fcba.fr

FINANCEMENT



Le CODIFAB, Comité Professionnel de Développement des Industries Françaises de l'Ameublement et du Bois, a pour mission de conduire et financer, par le produit de la Taxe Affectée, des actions d'intérêt général en faveur des fabricants français de l'ameublement (meubles et aménagements) et du bois (menuiseries, charpentes, panneaux, bois lamellé, CLT, ossature bois, ...). Le CODIFAB fédère et rassemble 4200 PME/ETI et plus de 15000 artisans, représentés par leurs organisations professionnelles:



Les actions collectives ont pour objectif d'accompagner les entreprises de création, de production et de commercialisation par : une meilleure diffusion de l'innovation et des nouvelles technologies, l'adaptation aux besoins du marché et aux normes environnementales, la promotion, le développement international, la formation, et par toute étude ou initiative présentant un intérêt pour l'ensemble de la profession.

Pour en savoir plus : www.codifab.fr



France Bois Forêt est l'interprofession nationale de la filière forêt-bois. Créée le 8 décembre 2004 sous l'égide du ministère de l'Agriculture en charge des Forêts, elle fédère les organisations professionnelles de la filière et est reconnue comme interlocutrice par les pouvoirs publics sur les sujets forêt-bois. En concertation avec ses 24 organisations membres, France Bois Forêt met en œuvre des actions collectives de communication et de promotion de la forêt française et des usages du bois, de recherche, d'innovation et de développement.

Pour en savoir plus : www.franceboisforet.fr



OBJECTIF ET CONTEXTE

Le tableau Emploi – Ressource (TER), outil de connaissance économique de la filière forêt-bois, apporte des résultats annuels (valeur ajoutée, emploi, ...) et une description des flux entre branches. Sur la base structurelle de sa première version, une actualisation annuelle de ces résultats est utile aux organisations professionnelles et fédérations.

L'objectif est de fournir à la gouvernance de la VEM :

- Une actualisation du TER pour l'année 2022. Le décalage temporel avec 2023 provient de la disponibilité des données, notamment des EAP.
- Une actualisation trimestrielle de la base de données (BDD) du Portail. Ce rythme permet d'intégrer à la base les données peu de temps après leur production.

L'actualisation s'effectue en plusieurs temps :

- Estimation de la production et des flux de commerce internationaux pour l'année 2022 de chacune des branches du TER ;
- Equilibrage de la matrice TER par la méthode RAS puis passage valeur volume ;
- Contrôle de cohérence des résultats et mise en forme pour la visualisation sur le site VEM-FB.



En 2022, la production en valeur de l'ensemble de la filière bois a augmenté pour atteindre 76.6 Md€ vs 74 Md€ en 2021 (+3,5%). Sur le volet international, les échanges ont suivi la même dynamique. Dans le détail, les importations ont augmenté plus vite que les exportations, creusant ainsi le déficit commercial de la filière (-11 Md€ en 2022 après 9 Md€ en 2021). En comparaison, la vigueur de la filière forêt-bois a été plus forte que l'économie française dans son ensemble. En effet, la production de la filière a été plus dynamique, avec un solde commercial relativement moins dégradé par rapport à l'économie dans son ensemble.

Concernant l'amont de la filière, la valeur de la récolte de grumes et billons destinés au sciage, placage ou déroulage en 2022 a légèrement augmenté par rapport à 2021 (+0.2 Md€). Cette hausse a concerné aussi le bois destiné à l'industrie, qui a pu dépasser son niveau d'avant crise. L'impact sur la production de sciage enregistre des dynamiques hétérogènes : les sciages de sapin-épicéa et de chêne continuent de porter la croissance de cette industrie tandis que les sciages de hêtre retrouvent à peine leur niveau d'avant crise.

Pour ce qui est de la seconde transformation et l'aval de la filière, la production de menuiseries extérieures et intérieures a augmenté relativement de 15% et 14% entre 2022 et 2021, de même que la fabrication de charpentes qui a enregistré une croissance vigoureuse en valeur. Dans une moindre mesure, la fabrication des meubles et des produits en bois pour aménagement extérieur a connu une hausse de la valeur de leur production de 10% en 2022.

C'est la fabrication de combustibles à base de bois qui a enregistré la plus forte hausse en valeur de production (+72% en 2022 par rapport à 2021). Cette augmentation importante est expliquée essentiellement par la forte demande en bois énergie en raison de la forte tension sur la disponibilité en énergie qui a commencé dès la mi-2022. Cette forte tension a eu un impact significatif sur le prix des granulés qui a augmenté de +40% entre le premier semestre et le second semestre de 2022.

1. L'EMPLOI ET LA VALEUR AJOUTEE DE LA FILIERE

En 2022, la valeur ajoutée de la filière forêt-bois française a augmenté par rapport à 2021 de 4%, soit +1,1 Mds€. L'augmentation de la richesse créée est principalement portée par le bois énergie et l'amont forestier (sciages de feuillus tempérés et de Sapin-Epicéa). En parallèle, la filière a généré près de 1600 ETP depuis 2021. Le nombre d'emplois en équivalent temps plein (ETP) s'établit désormais à un peu plus de 417 000 ETP en 2022.



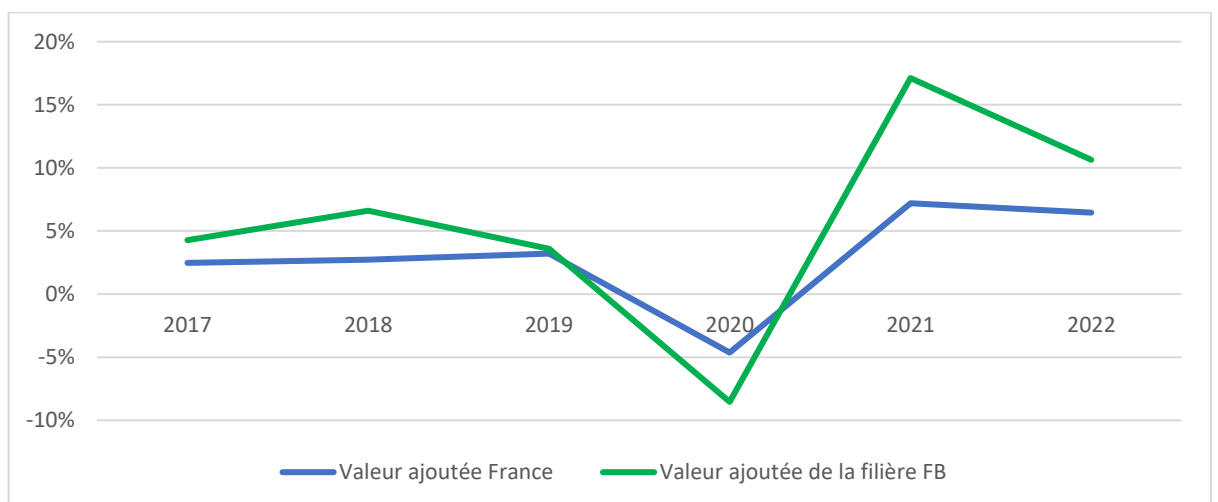
PRINCIPAUX RÉSULTATS

Dans ce cadre, la productivité apparente du travail a enregistré une nette augmentation en 2022 par rapport aux années précédentes (69 k€/ETP en 2022 contre 66 k€/ETP dans les années précédentes). L'augmentation de la productivité apparente du travail démontre que la combinaison du travail dans le processus de production de la filière FB, de façon générale, devient de plus en plus efficace.

Tableau 1: L'emploi et la valeur ajoutée de la filière de 2016 à 2022

Année	VA (Mds €)	Nombre d'ETP	Productivité apparente du travail
2016	24,6	372 480	66
2017	25,0	379 141	66
2018	26,0	392 702	66
2019	26,1	394 967	66
2020	25,1	393 892	64
2021	27,6	415 535	66
2022	28,7	417 133	69

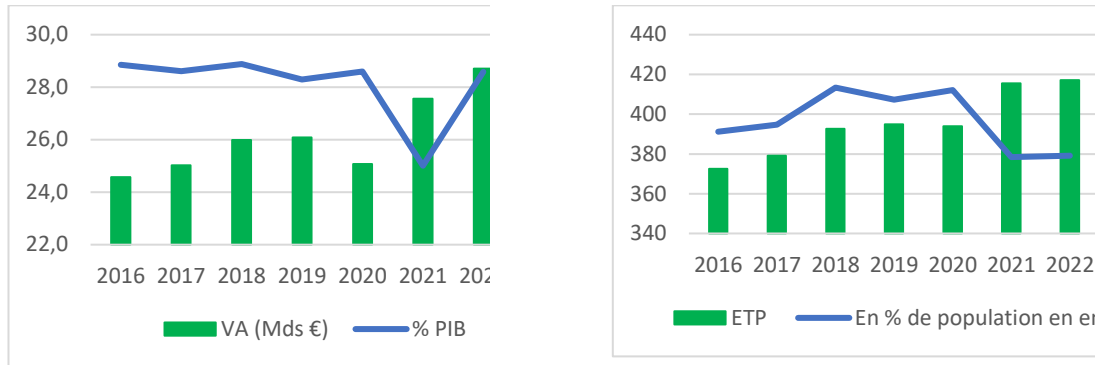
Figure 1: Taux de croissance de la valeur ajoutée en France et de la filière forêt-bois entre 2017 et 2022





PRINCIPAUX RÉSULTATS

Figure 2: Evolution de la VA annuelle et du nombre d'ETP de la filière Forêt-bois et comparaison par rapport à la croissance économique et au % de population en emploi de l'ensemble de l'économie française entre 2016 et 2022

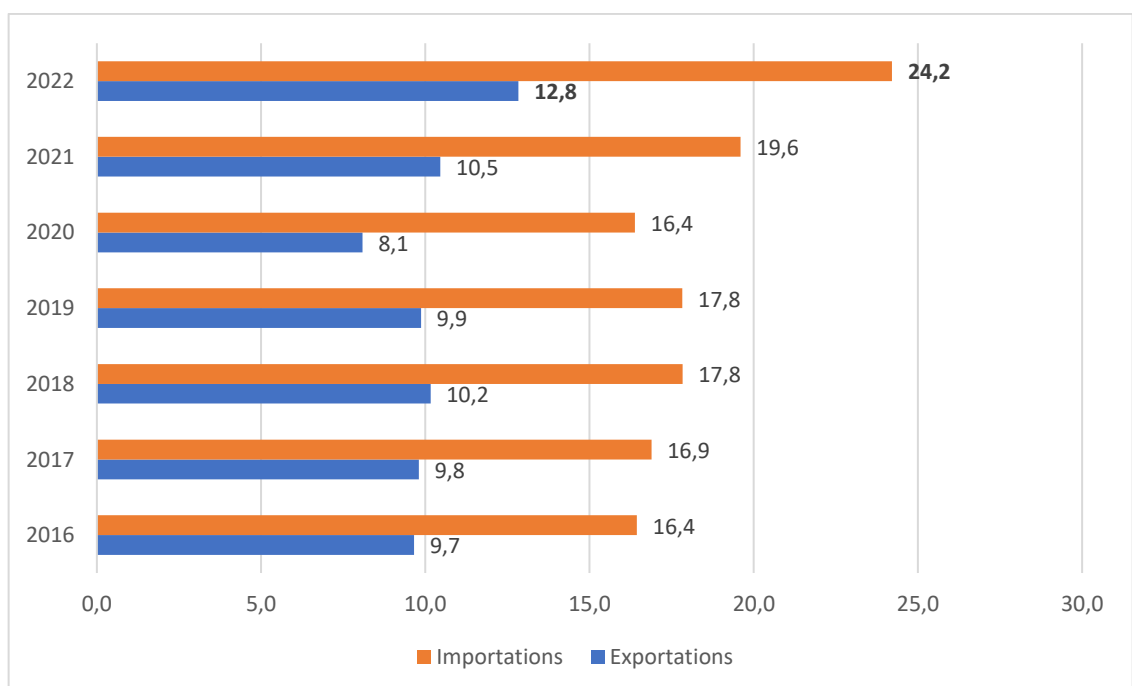


En comparant l'évolution de la VA de la filière FB avec celui du PIB, on note que l'augmentation de la filière FB a été plus rapide que celle de l'économie française. Ce n'était pas le cas pour le nombre d'ETP, où le niveau est resté stable par rapport à celui de 2021.

2. INDICATEURS DU COMMERCE EXTÉRIEUR

Le solde du commerce extérieur de la filière bois s'établit à -11 Mds € en 2022, il s'est dégradé de 24% par rapport à l'année 2021. Cela s'explique par des importations qui ont augmenté plus rapidement que les exportations (notamment pour les combustibles industriels à base de bois, les menuiseries extérieures et le bois destiné à l'industrie.). En comparaison, le déficit commercial de l'économie française dans son ensemble s'est aussi creusé en 2022, à un rythme plus rapide que la filière Forêt-Bois (29%).

Figure 3 : Evolution des importations et des exportations de la filière forêt-bois de 2016 à 2022





Il est à noter que les importations ont eu une hausse significative due à l'augmentation des importations de combustibles industriels à base de bois. Comme évoqué plus haut, la tension sur la disponibilité de l'énergie connue durant le 2^{ème} semestre de 2022 a eu un impact important sur la demande d'importations.

3. COMMERCE EXTÉRIEUR DE LA FILIÈRE

Avec un fort taux de couverture de la demande par l'offre nationale (55%) et un faible taux d'exportation (30%), la filière forêt-bois se caractérise par son orientation vers le marché intérieur.

Concernant le taux de couverture des exportations, le ratio en 2022 est resté le même qu'en 2021 (53%).

Tableau 2: Etat du commerce extérieur de la filière forêt-bois en 2022

2022	Filière bois	Production manufacturière
Taux de couverture de la demande par l'offre nationale	55 %	59 %
Taux d'exportation	30 %	37 %
Taux de couverture des exportations	53 %	84 %

4. VALEUR AJOUTÉE PAR MARCHÉ DE DESTINATION FINALE

En 2022, la valeur ajoutée de la filière forêt-bois a augmenté de 4% par rapport à celle de 2021, cependant, les dynamiques de ses marchés finaux restent hétérogènes. Les activités de production forestière, de transformation et de mise en œuvre de produits bois¹ de la filière forêt-bois alimentent cinq marchés de destinations finales à hauteur de 24 milliards d'euros de valeur ajoutée, soit 84 % de l'ensemble de la création de richesse de la filière bois. Cela exclut les services (transports, conseils, ...) et le commerce qui sont associés à ces activités et marchés finaux. Les activités transversales à la filière, comme le commerce de

¹ Les autres produits, qui ne sont pas majoritairement à base de bois, ne font pas partie de la filière forêt-bois (exemple : les meubles en métal, les menuiseries en aluminium, ...).



PRINCIPAUX RÉSULTATS

gros et de détails ainsi que les services, représentent 4,5 milliards d'euros de valeur ajoutée, soit 16 % de l'ensemble.

En 2022, les parts des valeurs ajoutées par marchés finaux restent stables par rapport leur niveau en 2021 :

- Le marché de la construction est resté à 49 % de la valeur ajoutée comme en 2021. Il inclut tout le bois dans la construction, la rénovation, l'agencement des lieux de vente et le génie civil a enregistré une hausse de 4 % ;
- Le marché des produits de consommation courante (21 % de la VA), qui rassemble les articles en papier ou en carton, les objets en bois, les produits manufacturés (articles en papier et carton, papier et carton, cercueils, objets en bois...) augmente de 21 % par rapport à 2021 ;
- Le marché de l'emballage bois et carton, avec la tonnellerie (12 % de la VA) a enregistré la plus forte dynamique positive (+45 %) ;
- Le marché de l'énergie industrielle, collective ou individuelle, où n'est comptée que la partie commercialisée (11 % de la VA), a augmenté de +11 % ;
- Enfin, le marché du meuble à base de bois (7 % de la VA), a aussi enregistré une hausse de +10 %.

Tableau 3: Parts des valeurs ajoutées par marchés finaux en 2022

2022	Mds €	% total	% (hors commerce)
Construction	11,8	84%	49%
Produits de consommation courante	5,1		21%
Emballage bois et carton	2,8		12%
Energie	2,7		11%
Meuble	1,7		7%
Commerces et services	4,5	16%	

5. EMPLOI DIRECT PAR MARCHÉ DE DESTINATION FINALE

En 2022, les emplois directs de la filière bois représentent plus de 417 000, en équivalent temps plein (ETP). La répartition des emplois directs en équivalent temps plein par marchés de destination est proche de celle de la valeur ajoutée.

Tout comme pour le graphique précédent, les activités de production forestière, de transformation et de mise en œuvre de produits bois de la filière forêt-bois alimentent cinq marchés de destinations finales. Ceux-ci représentent 354 000 emplois directs (ETP), soit 85 % des emplois directs de la filière.



PRINCIPAUX RÉSULTATS

Les ETP représentés ici excluent les emplois liés aux services (transports, conseils, ...) et aux commerces qui sont associés à ces activités et marchés finaux. Les activités transversales à la filière comme le commerce de gros et de détails ainsi que les services représentent 63 110 emplois directs (ETP), soit 15 % de l'ensemble des emplois de la filière.

Ainsi, la filière forêt-bois valorise un même matériau bois en satisfaisant simultanément plusieurs marchés indépendants. Dans son ensemble, cette multitude de débouchés permet à la filière d'avoir une forte résilience face aux évolutions conjoncturelles de tel ou tel marché. Par ailleurs, en complément de ceux existants, émergent de nouveaux marchés comme la chimie verte qui sont de réels relais de croissance.

Sur ces 354 000 d'ETP directs en 2022 (hors services) :

- Le marché de la construction, qui inclut tout le bois dans la construction, la rénovation, l'agencement des lieux de ventes et le génie civil, en représente la moitié (52 %) ;
- Le marché des produits de consommation courante, qui rassemblent les articles en papier ou en carton, les objets en bois, les produits manufacturés (instruments de musique, cercueils, jeux et jouets, cintres, ...) en concentre 20 % ;
- Le marché de l'emballage bois et carton avec la tonnellerie en rassemble 10 % ;
- Le marché de l'énergie industrielle, collective ou individuelle, où n'est comptée que la partie commercialisée, crée 10 % de ces emplois ;
- Le marché du meuble à base de bois en représente 7 %.

Tableau 4: Nombre d'ETP et la part d'emploi par marché de destination finale en 2022

2022	ETP	% (hors commerce)
Construction	183 839	52%
Produits de consommation courante	72 061	20%
Emballage bois et carton	36 696	10%
Energie	35 653	10%
Meuble	25 772	7%
Commerces et services	63 110	
Total	417 133	

6. VALEUR AJOUTEE ET EMPLOI DIRECT PAR ACTIVITE

En 2022, près de la moitié de la valeur ajoutée et de l'emploi (en ETP), est créée par les activités de « production et transformation de produits bois » et plus d'un-tiers est créée par



PRINCIPAUX RÉSULTATS

les activités de « mise en œuvre de produits bois ». Le reste (un-sixième) revient aux commerces et services. La répartition de la valeur ajoutée par activité est globalement en ligne avec la répartition des emplois.

Le poids de la production et de la transformation du bois est comparable aux parts de la mise en œuvre et des services, ce qui suggère un certain équilibre dans la création de valeur entre les différentes activités de la filière. En particulier, la part importante des activités de mise en œuvre de produits bois, qui sont non délocalisables, apporte un débouché de proximité aux activités de production.

De plus, la grande pluralité des emplois présents dans la filière, de l'industrie lourde à l'artisanat, du sylviculteur à l'agent immobilier ou l'enseignant chercheur met en exergue la représentativité de la filière bois dans les chaînes de valeur de l'économie française.

Tableau 5: Parts de la valeur ajoutée et de nombre d'ETP par activité en 2022

2022	VA (Mds €)	ETP
Production et transformation de produits bois	50%	46%
Mise en œuvre de produits bois	36%	38%
Commerces et services	14%	15%
Total	28,7	417 133

7. DESTINATIONS DE L'ACTIVITÉ « PRODUCTION ET TRANSFORMATION DE PRODUITS BOIS »

La production et les importations des branches de l'activité « production et transformation de produits bois » sont soit destinées à d'autres activités de transformation en France (consommation intermédiaire), soit destinées à la consommation finale en France, soit exportées.

En 2022, l'essentiel de la production et des importations des branches de l'activité « production et transformation de produits bois » reste destiné au marché national tant pour la transformation (consommation intermédiaire) que pour la consommation finale. Ainsi, la filière forêt-bois satisfait le marché intérieur en priorité et notamment la consommation finale française où 55% de la valeur consommée provient de la production française, en diminution par rapport à 2021 (64%). En ce qui concerne les importations destinées à la consommation intermédiaire, elles représentent 46% en forte augmentation par rapport à 2021 (35%).



PRINCIPAUX RÉSULTATS

Tableau 6: Destination des activités de production en 2022

2022	France	Import
Consommation intermédiaire	54 %	46 %
Consommation finale	55 %	45 %
Exportation	100 %	-

8. VALEUR AJOUTEE DES ACTIVITES PAR MARCHE DE DESTINATION FINALE

En 2022, l'activité de mise en œuvre de produits bois² représente 78 % de la valeur ajoutée dirigée vers la construction. Avec l'énergie, ce sont les seuls marchés où le périmètre de la VEM inclut la mise en œuvre. Dans le cas de l'énergie, cette activité correspond à la branche « 60 - Travaux d'installation de chauffage au bois » qui a été ici classifiée comme « mise en œuvre » par convention, elle représente 37% de la valeur ajoutée dirigée vers l'énergie.

Tableau 7: Valeur ajoutée des activités par marché de destination finale (en Mds€)

2022	Construction	Produits de consommation courante	Emballage bois et carton	Energie	Meuble
Production et transformation de produits bois	2,6	5,1	2,8	1,7	1,7
Mise en œuvre de produits bois	9,2	-	-	1	-
Total (24.2 Mds €)	11,8	5,1	2,8	2,7	1,7

9. EMPLOIS PAR ACTIVITE ET MARCHE DE DESTINATION FINALE

Très proche de la figure précédente, l'activité de mise en œuvre de produits bois (*) représente près de 79 % des emplois directs dirigés vers la construction. Avec l'énergie, ce sont les seuls marchés où le périmètre de la VEM inclut la mise en œuvre. Dans le cas de l'énergie, cette activité correspond à la branche « 60 - Travaux d'installation de chauffage au bois » qui a été ici classifiée comme « mise en œuvre » par convention.

Ce graphique est un approfondissement de l'approche marché (cf. graphique « Emplois directs par marchés de destinations finales ») où l'on met en avant les activités décrites précédemment. Ces cinq marchés représentent 85 % des emplois directs (ETP) de la filière.

² Les autres produits ne font pas partie de la filière bois (exemple : les meubles en métal, les menuiseries en aluminium, ...).



PRINCIPAUX RÉSULTATS

Cela exclut les services (transports, conseils, ...) et le commerce qui sont associés à ces activités et marchés finaux. Les 15 % restants proviennent de la catégorie « commerces et services transversaux ». Cette catégorie transversale à tous les marchés inclut le commerce de gros et de détails ainsi que les services transversaux.

Tableau 8: Nombre d'ETP des activités par marché de destination finale

2022	Construction	Produits de consommation courante	Emballage bois et carton	Energie	Meuble
Production et transformation de produits bois	38 308	72 061	36 696	21 487	25 772
Mise en œuvre de produits bois	145 531	-	-	14 167	-
Total (354 023 ETP)	183 839	72 061	36 696	35 653	25 772

10. PART DE BOIS FRANÇAIS EN VOLUME PAR FILIERE D'USAGE

Les différents produits de la consommation finale française des filières d'usage « bois énergie » et « bois d'œuvre » sont réalisés avec une part importante de bois provenant de ressources françaises (produits de la forêt, produits connexes de scieries et bois recyclés). Il s'agit donc de filières à dominantes locales avec les retombées socio-économiques associées : réduction des émissions de carbone, emplois et valeur ajoutée créés dans les territoires, ...

La part du bois français est différente selon les filières d'usage, sa variation par rapport à 2021 se présente comme suit :

	2021	2022
Filière d'usage bois d'œuvre	59%	61%
Filière d'usage bois d'industrie	27%	19%
Filière d'usage bois énergie	84%	77%

Bien que la part du bois français en 2022 ait légèrement augmenté pour la filière d'usage de bois d'œuvre (61%) par rapport à celle de 2021 (59%). Les parts des filières d'usage en bois d'industrie et en énergie ont diminué plus significativement (-8 et -7 points relativement).



VALORISATION

L'actualisation de la VEM en 2022 permet d'avoir la vision la plus actuelle de la situation économique de la filière Forêt-bois. Cette actualisation nous permet de mettre sur le site de la VEM les dernières tendances des marchés et segments de marché de la filière via l'actualisation de la valeur ajoutée, le nombre d'ETP ainsi que les flux de commerce internationaux pour l'année 2022 de chacune des branches du TER.

L'équilibrage de la matrice TER permet aussi la production de diagrammes de Sankey permettant de tracer les échanges interbranches des flux physiques de la filière Forêt-bois. Ces diagrammes permettent aux différents acteurs de la filière d'observer la traçabilité de la ressource bois de la récolte à la fabrication des produits finis en passant par la première et la deuxième transformation.

POINTS CLEFS

Quatre lettres de communication « Le Saviez-vous ? » sont produits dans le cadre de cette convention :

- LSV n°3 : 52% de la Valeur Ajoutée de la filière forêt-bois est permise grâce au marché final de la construction.
- LSV n°4 : 47 % de la Valeur Ajoutée de la filière forêt-bois provient de l'activité « industrielle » (production et transformation de produits bois) ;
- LSV n°5 : 28.7 Mds€ valeur ajoutée de la filière forêt bois en 2022.
- LSV N°6 : 12.9% part d'ETP de la filière FB dans l'industrie française en 2022.

Accès aux résultats complets de cette étude :

www.codifab.fr

www.fcba.fr